



**PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service des procédures environnementales

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

concernant trois permis de construire pour la réalisation des îlots « Descas », « Saget » et « Terrasse du Méridien » entre la gare Saint-Jean et le pont Saint-Jean sur la commune de Bordeaux

Une enquête publique est prescrite **du lundi 04 octobre 2021 au mardi 02 novembre 2021 inclus** sur le territoire de la commune de Bordeaux, afin de recueillir l'avis du public concernant trois permis de construire pour la réalisation des îlots « Descas », « Saget » et « Terrasse du Méridien » entre la gare Saint-Jean et le pont Saint-Jean sur la commune de Bordeaux.

Le responsable du projet est la Société APSYS GAR'ONNE, domicilié au 28/32 avenue Victor Hugo 75116 PARIS. Les informations relatives au projet peuvent lui être demandées par mail à : projet-saget@apsysgroup.com ou par tél : 01.44.05.77.77.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête, comprenant une évaluation environnementale et l'avis de l'autorité environnementale et les délibérations de Bordeaux Métropole et de la Ville de Bordeaux, **à la cité Municipale 4 rue Claude Bonnier à Bordeaux et à la mairie de quartier Bordeaux Sud 6 cours de la Marne à Bordeaux**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public où il pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'Etat en Gironde www.gironde.gouv.fr, rubriques « publications », « publications légales », « enquêtes-publiques ».

Le public pourra adresser ses observations :

– par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur, à la Cité municipale Mairie de Bordeaux et à la Mairie de quartier Bordeaux sud.

– par voie dématérialisée, sur le registre électronique à l'attention du commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/descas-saget-terrasse-du-meridien> Les observations pourront également être transmises par voie électronique à l'adresse suivante : descas-saget-terrasse-du-meridien@mail.registre-numerique.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête, et seront consultables sur le site internet de la Préfecture pendant la durée de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé à la cité administrative, 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, à l'accueil DDTM.

Le Commissaire enquêteur M. Gilles ROBERT Général 2ème section, se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations :

- lundi 04 octobre 2021 de 13h00 à 17h30 à la mairie de quartier Bordeaux Sud
- vendredi 08 octobre 2021 de 13h00 à 18h00 à la cité Municipale de Bordeaux
- mardi 12 octobre 2021 de 08h30 à 12h30 à la mairie de quartier Bordeaux Sud
- mercredi 20 octobre 2021 de 13h00 à 18h00 à la cité Municipale de Bordeaux
- jeudi 28 octobre 2021 de 13h00 à 17h30 à la mairie de quartier Bordeaux Sud
- mardi 02 novembre 2021 de 13h00 à 18h00 à la cité Municipale de Bordeaux

A la fin de l'enquête, copies du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Cité Municipale, à la Mairie de quartier Bordeaux-Sud, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer service des procédures environnementales cité administrative à Bordeaux, ainsi que sur le site internet des Services de l'État en Gironde : www.gironde.gouv.fr.